



RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00022

Numéro SIREN : 444 817 639

Nom ou dénomination : ABG INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt 1513

ABIMMO FINANCES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 000.00 €

Siège social : 53 ROUTE DE GUINDREFF

44600 SAINT NAZAIRE

444 817 639 RCS SAINT NAZAIRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
12 JANVIER 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 18 736.4 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 18 736.40 €
- Une somme de 18 736.40 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La Gérance

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 090		22 090	10 870
Autres titres immobilisés				
Prêts	50 368		50 368	
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	72 458		72 458	10 870
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 666		4 666	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	590 803		590 803	467 680
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	220		220	731
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	595 689		595 689	468 411
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	668 147		668 147	479 281

Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	8 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 927	
Report à nouveau		-24 488
Résultat de l'exercice	18 736	43 615
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	146 663	127 927
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		13 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	195	387
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	195	13 387
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	516 560	331 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 729	5 798
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		406
Dettes fiscales et sociales		406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	521 483	351 354
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	668 147	479 281

Compte de résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	10 546	
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	340 931	295 043
Total	351 478	295 043
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	6 490	1 513
Total	6 490	1 513
MARGE SUR M/SES & MAT	344 988	293 530
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	240	
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		323 584
Autres charges	223 509	5 657
Total	223 749	329 241
RESULTAT D'EXPLOITATION	121 239	-35 711
Produits financiers	69 626	155 804
Charges financières	292 904	65 978
Résultat financier	-223 278	89 825
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-102 040	54 115
Produits exceptionnels	123 876	4 500
Charges exceptionnelles	3 100	15 000
Résultat exceptionnel	120 776	-10 500
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 736	43 615

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 668 147 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 470	66 720	6 732	72 458
Total	12 470	66 720	6 732	72 458
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 600			
Total	1 600			
ACTIF NET				72 458

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 645 836 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	50 368		50 368
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 666	4 666	
Autres	590 803	590 803	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	645 836	595 468	50 368
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 521 483 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	195	195		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 729	4 729		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	516 560	516 560		
Produits constatés d'avance				
Total	521 483	521 483		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	13 000			
(**) Dont envers les associés	447 224			

Charges à payer

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	195
ASSOCIES INTERETS COURUS	9 913
Total	10 108

Faits caractéristiques

Suite à une décision lors de l'assemblée générale du 31 août 2016, Mr Patrick AUFFRET a décidé de procéder un abandon de créance de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 100 000 euros au profit de la société ABIMMO FINANCES aux conditions suivantes :

- Tout bénéfice avant impact et effet de la présente clause de retour à meilleure fortune devra être consacré, à concurrence de 90%, à la reconstitution de la créance abandonnée dans un délai de 10 ans.

Il en sera ainsi de fait même de la réalisation du résultat sans qu'il soit nécessaire d'attendre l'approbation des comptes. L'écriture de reconstitution devra donc intervenir au titre de l'exercice.

TITRES DE PARTICIPATION 2015-2016

TITRES DE PARTICIPATION

NOM	CAPITAL	% DETENTION	VALEUR DES TITRES	CAPITAL VERSE	DATE DE CLOTURE	K PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	DERNIER RESULTAT	CA HT	COMPTE COURANT	DIVIDENDES DISTRIBUES	RESULTAT IMPUTABLE A N	PV DELIB	OBSERVATION
ABACUS IMMOBILIERE	2 000 €	90	1 800 €	900 €	31-déc	4 782,00 €	8 971,00 €	172 317,00 €	19 556,56 €	4 303,00 €		29/02/2016	STE IS
ABG IMMOBILIERE	1 000 €	100	1 000 €	1 000 €	31-déc	88 095,64 €	4 492,34 €	54 092,00 €	- 122 472,84 €	- €	1 758,05 €	30/06/2016	STE IS
ABG INVEST	8 000 €	100	8 000 €	8 000 €	30-sept	- 25 872,00 €	26 020,00 €	22 000,00 €	65 242,01 €	- €			
ABGQ IMMOBILIERE	1 000 €	60	600 €	600 €	31-déc	- 50 594,00 €	50 594,00 €	81 197,00 €	14 730,08 €	- €	- 186 536,00 €	01/06/2016	
ABHL IMMOBILIERE	1 000 €	99	990 €	990 €	31-déc	- 1 365,00 €	1 335,00 €	37 800,00 €	24 922,96 €	- €	1 365,00 €	30/06/2016	
LE CLOS DES TAMARIS	1 000 €	28	280 €	280 €	31-déc	- 21 706,00 €	27 179,00 €	- €	3 727,17 €	- €	- €	30/06/2016	
MAG ARTHUR	1 000 €	20	200 €	200 €	31-déc	- 48 359,00 €	48 359,00 €	67 540,00 €	- 349 448,31 €	- €	- 97 188,12 €		
STE REINE VICTORE HUGO	1 000 €	50	500 €	500 €	31-déc	- 17 907,00 €	1 166,00 €	8 800,00 €	8 800,00 €	- €	- €	30/06/2016	
ABG +	100 000 €	99	7 920 €	7 920 €	30-sept	- 8 218,00 €	11 950,00 €	173 383,00 €	200,00 €	- €			STE IS
ABCR IMMO	1 000 €	0	0 €	0 €	31-déc								TUP ABG INVEST
ABC IMMOBILIERE	8 000 €	0	0 €	0 €	30-sept								U
ABH IMMOBILIERE	1 000 €	0	0 €	0 €	31-déc					- €	60 096,20 €	30/06/2016	U

ABIMMO FINANCES